

BANQUE VAN BREDA

Comment les émotions déterminent *le choix de vos investissements?*



Plongez dans l'univers de la diversification et découvrez comment vos émotions influencent vos choix d'investissement.

Table des matières

3	Préface
4	Comment diversifier mon portefeuille ?
8	Interview : Alain Jeanty, Fondateur et directeur d'agence de communication
12	Pourquoi commencer par une épargne fiscalement avantageuse ?
16	Interview : docteur Fabian Warzée, Médecin spécialiste en médecine d'urgence
20	Restez fidèle à votre stratégie, même quand les bourses plongent
24	Notre approche en 5 étapes
26	Interview : Céline Quevy, Expert-comptable et Conseil fiscal certifié
30	Banque Van Breda My Plan

Les informations présentées dans ce magazine sont à jour au 24 septembre 2025.
Tout changement législatif ultérieur n'est pas pris en compte.

Chèr·e·s lecteur·rice·s,

Bienvenue dans ce nouveau numéro de notre magazine, pensé pour vous, avec vous.

À la Banque Van Breda, nous avons la conviction que derrière chaque chiffre, chaque graphique, chaque stratégie financière, il y a avant tout... vous. Vos projets, vos ambitions, vos émotions. Car, oui, l'investissement ne commence pas avec des courbes ou des tableaux, mais avec ce que vous ressentez face à vos choix financiers.

On imagine souvent que l'investissement est un processus purement rationnel. En réalité, vos émotions jouent un rôle clé. Elles influencent votre profil de risques : êtes-vous plutôt prudent·e ou prêt·e à prendre davantage de risques pour viser un meilleur rendement ? Comprendre ce rapport émotionnel est essentiel pour bâtir un portefeuille qui vous correspond vraiment. Et, une fois votre stratégie en place, le défi consiste à ne

pas laisser la peur, l'incertitude ou l'euphorie prendre le dessus — surtout lorsque les marchés se montrent volatils.

Ce magazine est aussi le reflet de notre communauté : des expert·e·s qui partagent leurs analyses, des client·e·s qui racontent leurs parcours et leurs réussites. Des histoires concrètes, inspirantes et toujours authentiques.

Notre ambition ? Vous offrir un moment de lecture agréable et utile, qui vous aide à avancer, à réfléchir... et peut-être même à vous reconnaître.

Alors installez-vous confortablement et laissez-vous guider à travers ces pages.

Bonne lecture !

Ann De Wit
Responsable
placements



Frédéric de Biolley
District Manager
Liège



Un portefeuille
bien structuré est
***une source de
tranquillité.***

Comment diversifier votre portefeuille d'investissement ?

Vous souhaitez investir de manière rentable tout en limitant les risques ? La clé réside dans une bonne diversification de votre portefeuille. Une stratégie bien réfléchie vous permet non seulement d'optimiser vos rendements, mais aussi de mieux résister aux aléas des marchés financiers. Voici comment vous y prendre concrètement.

Trois grands axes de diversification

Une diversification réussie repose sur une répartition intelligente de votre capital, selon trois dimensions complémentaires :

1. Dans le temps

Il s'agit d'investir à différents moments, plutôt qu'une seule fois à un moment déterminé. En répartissant vos investissements dans le temps, vous lissez les effets des fluctuations de marché. Cela vous permet également de planifier des retraits échelonnés, en fonction de vos besoins.

2. Par classes d'actifs

Un portefeuille équilibré comprend différentes classes d'actifs :

- Liquidités, pour faire face aux imprévus.
- Protection, pour plus de stabilité.
- Rendement, pour rechercher une croissance à long terme.

Chaque classe d'actifs réagit différemment aux conditions économiques, ce qui réduit le risque global.

3. Selon le niveau de risque

Combinez des investissements à capital garanti (plus protecteurs) avec des placements dynamiques (potentiellement plus rémunérateurs). Cette approche vous permet de rester dans votre zone de confort tout en profitant d'opportunités de croissance.

Petit à petit, votre capital fait son nid

• Investir pas à pas : une stratégie simple, efficace... et rassurante

Dans un monde où tout s'accélère, prendre des décisions réfléchies devient un véritable luxe. C'est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit d'investir. À la Banque Van Breda, nous croyons que la sérénité passe par une stratégie structurée, régulière et adaptée à votre réalité. Et si investir progressivement, par exemple via des versements mensuels, était l'une des meilleures décisions pour vous – et pour votre portefeuille ?

• Une discipline d'épargne qui allège l'esprit

Mettre de côté un montant fixe chaque mois, c'est avant tout une manière simple d'ancrer de bonnes habitudes. Cette régularité vous évite les décisions impulsives et vous libère du stress de devoir « bien » choisir le bon moment pour investir. Votre stratégie devient automatique... et votre tranquillité d'esprit, un peu plus grande.

- **Un effet boule de neige à long terme**

Lorsque vous investissez de manière régulière, vos gains peuvent générer à leur tour de nouveaux rendements. C'est ce qu'on appelle la capitalisation : un cercle vertueux qui, sur le long terme, peut faire toute la différence. Encore faut-il lui laisser le temps d'agir...

- **Un meilleur équilibre face aux fluctuations**

En répartissant vos investissements dans le temps, vous lissez les effets des marchés. Parfois vous investissez à un prix élevé, parfois à un prix bas : cela vous permet d'obtenir, au final, un prix d'achat moyen plus équilibré. Cette approche vous évite aussi de réagir à chaud face aux soubresauts de la Bourse. Moins d'émotion, plus de stabilité : une combinaison gagnante.

- **Trouver le bon équilibre entre sécurité et rendement**

Chaque investisseur est unique. Que vous épargniez à titre privé ou via votre société, de nombreuses solutions existent pour optimiser votre capital tout en respectant votre profil de risque. Il est essentiel de combiner prudence (via des produits sécurisés ou fiscalement avantageux) et recherche de rendement (via un portefeuille diversifié). L'enjeu? Adapter votre stratégie à vos objectifs personnels, à votre horizon d'investissement et à votre sensibilité face aux risques.

En résumé : une méthode simple pour affronter un monde complexe

Investir de façon planifiée et progressive n'est pas une stratégie réservée aux initiés. C'est au contraire une méthode accessible, rassurante et performante. À la Banque Van Breda, nous sommes à vos côtés pour construire un portefeuille qui vous ressemble. Parce qu'un portefeuille bien structuré est, lui aussi, une source de tranquillité.

*Les petits contre-temps
de la vie sont vite oubliés.
Il en va de même avec les
turbulences boursières, grâce au
portefeuille diversifié.*



Investir, c'est aussi une affaire d'émotions

À la Banque Van Breda, nous sommes convaincus que derrière chaque placement, chaque stratégie, il y a avant tout une histoire humaine. Celle d'Alain Jeanty en est une belle illustration. Graphiste de formation, entrepreneur créatif, il a bâti une agence de communication florissante avant de la céder... et de se lancer dans une nouvelle vie professionnelle. Tout au long de ce chemin, ses émotions ont joué un rôle central dans ses décisions financières — et la relation de confiance qu'il a nouée avec son conseiller à la Banque Van Breda, a été déterminante.

De la créativité à l'entrepreneuriat

Alain Jeanty : « Je suis graphiste créatif de formation. Après quelques années en agence, j'ai très vite lancé mon propre studio, puis cofondé une petite agence de communication. Petit à petit, nous avons gagné en crédibilité et décroché de grands clients comme L'Oréal, Mondelez, Spadel, Unilever, Kellogg's, Bayer... »

Après vingt ans de succès, mon associé a souhaité vendre. J'ai respecté cette décision et nous avons engagé un processus de cession. C'est à ce moment que j'ai rencontré Vincent Muntz, lors d'un événement de networking. Il n'était pas impliqué directement dans la vente, mais il s'est montré disponible, à l'écoute. C'est là que j'ai découvert une banque proche des indépendants, réactive et respectueuse. »

Un accompagnement qui dépasse la finance

Le lien se renforce au fil des années. « Pendant le COVID, j'ai initié les *Walking Business meetings* avec mes clients. La Banque Van Breda s'en est inspirée pour ses propres événements. J'ai aussi découvert *Van Breda THE SQUARE*, des activités pour clients vraiment inspirantes et à taille humaine. À chaque fois que j'y ai participé, j'en suis reparti avec une rencontre ou une idée nouvelle. »

Même après la vente, je suis resté plusieurs années dans l'entreprise pour accompagner la transition. Puis est venue une période de pause imposée par une clause de non-concurrence. C'était agréable de lever le pied, mais aussi stressant de se détacher de la vie professionnelle et voir mes comptes diminuer. Vincent m'a proposé de réfléchir à long terme : combien voudrais-je toucher chaque mois à l'échéance pension ? Cela m'a convaincu de centraliser mes avoirs chez Van Breda. »

Les émotions, alliées ou pièges de l'investisseur

« Je n'avais jamais vraiment investi en placements bancaires. J'étais méfiant au départ. Vincent a respecté mon profil prudent et proposé un mélange de placements plus sécurisés et d'autres, plus dynamiques, ce que la banque appelle un portefeuille diversifié. Ce qui m'a marqué, c'est sa disponibilité : si je ne dors pas bien à cause d'un placement, je peux l'appeler et on ajuste l'équilibre du portefeuille. »

La guerre en Ukraine, l'élection de Trump, puis certaines turbulences de marché, réveille parfois des inquiétudes. Un jour, j'ai vu vraiment mes placements baisser de manière inquiétante en une semaine. Je l'ai appelé : il a pris le temps de m'expliquer, de me rassurer, et si nécessaire, de réagir. C'est précieux, car les émotions peuvent nous pousser à des décisions impulsives. Moi, j'ai appris à prendre du recul. »

Alain Jeanty
Fondateur d'agence
de communication et
entrepreneur créatif



Avec le temps,
j'ai gagné en confiance.
*Aujourd'hui,
je suis plus zen.*



Diversifier, tester... puis recentraliser

« Avec le temps, j'ai gagné en confiance. Aujourd'hui, je suis plus zen. Je sais que mes placements peuvent fluctuer, mais que tout est mis en œuvre pour limiter les pertes. J'ai même envie de tester des placements un peu plus risqués, toujours accompagné.

Au départ, j'ai beaucoup diversifié : placements bancaires, projets personnels, et même... un projet de restauration de voitures historiques ! Un challenge gagnant dont la plus-value repartira chez Van Breda. Progressivement, je choisis de recentraliser : je vois que ça fonctionne. Et j'apprécie la transparence de la banque sur les frais et la fiscalité, ce qui n'a pas toujours été le cas ailleurs. »

Une relation humaine avant tout

« Je préfère parler de "relation" plutôt que de "produits". J'ai déjà recommandé la Banque Van Breda à plusieurs entrepreneurs. Pas par intérêt personnel, mais parce que je crois dans leur approche humaine et mon réseau continue de grandir en qualité avec la Banque. Récemment, je me suis lancé dans un dossier qui est



important pour moi : la planification successorale. On vit actuellement tellement d'incertitudes qu'il vaut mieux anticiper. Avec mon épouse, nous travaillons depuis quelque temps avec Van Breda Advisory. C'est du sur mesure, Valéry Dehoux est à l'écoute de nos besoins.

Et lorsque j'ai voulu donner un coup de pouce à mes enfants pour leurs projets, la banque a trouvé une solution rapide et simple. Ce n'était pas dans son intérêt direct, mais dans le mien. C'est ça, une vraie relation de confiance.»

Et demain ?

« Je suis toujours actif et j'enchaîne aujourd'hui les missions de longue durée dans plusieurs entreprises. Je ne m'ennuie pas ! Et je n'exclus pas de relancer un projet entrepreneurial, car il y a de nouveaux secteurs qui m'inspirent. Si ça arrive, la première chose que je ferai sera d'appeler Vincent pour voir comment construire ce projet ensemble.

Finalement, investir, ce n'est pas qu'une affaire de chiffres. C'est aussi gérer ses émotions, savoir s'entourer et oser faire confiance. Grâce à la Banque Van Breda, je me sens accompagné, compris... et prêt à envisager l'avenir avec sérénité.»

Pourquoi commencer par une épargne fiscalement avantageuse ?

Saviez-vous que l'État peut vous aider à constituer votre capital de pension? Cinq formules existent. Elles seront d'application selon votre statut : indépendant en société ou en personne physique. Dans tous les cas, vous épargnez pour plus tard tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt immédiate. Une grande partie de votre pension peut ainsi être constituée de manière fiscalement avantageuse.

Il n'est pas facile de s'y retrouver avec toutes ces formules et ces abréviations. Alors nous vous avons préparé un schéma clair et concis pour vous donner toutes les cartes en main afin que vous puissiez en discuter en connaissance de cause avec votre Account Manager.

Les 5 formules d'épargne fiscalement avantageuses

		Comment ça fonctionne ?	Pourquoi est-ce intéressant ?
1. Pension Libre Complémentaire pour Indépendants (PLCI)	C'est la formule la plus avantageuse fiscalement. Si vous devez faire un choix, commencez par celle-ci.	Vous versez des primes dans une assurance-vie que vous récupérez à la retraite.	Jusqu'à 63 % des montants versés peuvent être récupérés. Pour les prestataires de soins conventionnés, cette formule est cumulable avec la prime INAMI.
2. Épargne-pension (EP)	Vous épargnez pour profiter pleinement de votre retraite, mais vous bénéficiez déjà aujourd'hui d'une réduction d'impôt annuelle.	Vous choisissez entre sécurité (assurance branche 21) ou rendement potentiel (fonds d'épargne-pension).	Jusqu'à 30 % de réduction d'impôt sur les montants épargnés.
3. Épargne à long terme (ELT)	Complémentaire à l'épargne-pension, elle est aussi cumulable à d'autres plans d'épargne.	Vous choisissez entre sécurité (branche 21) ou rendement (branche 23).	Réduction d'impôt de 30 % sur les primes versées.
4. Engagement individuel de pension (EIP)	Votre société verse des primes dans une assurance-vie dont vous, gérant de l'entreprise, êtes bénéficiaire à l'échéance. Une manière efficace de transférer des fonds de votre société vers votre patrimoine privé.	Votre société paie les primes. Vous choisissez entre sécurité (branche 21) ou rendement (branche 23). A l'échéance, la fiscalité varie entre 10 % et 20 % selon l'âge de départ à la retraite.	Les primes sont déductibles comme frais professionnels.
5. Convention de Pension pour Travailleurs Indépendants (CPTI)	(Pension pour indépendants sans société) S'adresse aux indépendants en personne physique. Elle peut être complémentaire à la PLCI.	Vous versez des primes dans une assurance-vie. Vous choisissez entre sécurité (branche 21) ou rendement (branche 23).	Vous constituez un capital complémentaire à votre pension légale et à la PLCI, avec un avantage fiscal de 30 %.

A portrait of a woman with long, straight, light brown hair, smiling slightly. She is wearing a dark blue, textured, V-neck sweater. The background is a blurred green, suggesting an outdoor setting.

Coralie Casier

Senior Account
Manager

Produit	Public cible	Avantage fiscal max.	Taxe sur primes	Cumulable
PLCI	Indépendants avec ou sans société	60 % (impôt + cot. sociales)	Non	Oui
EP	Tous	25-30 %	Non	Oui
ELT	Tous	30 %	Non	Oui
EIP	Indép. en société	Déduction société	Non	Oui
CPTI	Indép. sans société	30 %	Oui (4,4 %)	Oui

Comment composer mon portefeuille d'investissement ?

En diversifiant vos placements entre différentes classes d'actifs et différents secteurs, vous réduisez les risques et augmentez les rendements à long terme. D'où notre conseil de diversifier votre portefeuille d'investissement en fonction de votre objectif, de votre horizon temporel, de votre profil de risque et de votre stratégie. Ainsi, vous vous constituez un patrimoine en toute sérénité !

1. Je définis mon objectif

Tout commence par une question simple : pourquoi est-ce que j'investis ? Pour être efficace, votre portefeuille doit répondre à un objectif clair et concret.

- Quel est le but de mon investissement ?
- À quel moment est-ce que je souhaite atteindre cet objectif ?

Une fois votre cap défini, il devient beaucoup plus facile de planifier les étapes et de tracer la bonne trajectoire. Votre objectif déterminera en grande partie votre stratégie d'investissement.

2. Je définis mon horizon de placement

À quel moment souhaitez-vous concrétiser votre objectif ? Et pendant combien de temps pouvez-vous vous passer du montant que vous souhaitez investir ? Votre horizon de placement influencera votre approche dans son ensemble.

3. Je définis mon profil de risque

Quel niveau de perte temporaire pouvez-vous accepter sans que cela ne vous empêche de dormir ? Jusqu'à quel point êtes-vous à l'aise avec les fluctuations des marchés ? Et quels risques êtes-vous prêt à prendre ?

Ces questions sont essentielles pour déterminer votre stratégie d'investissement et composer votre portefeuille.

Vos réponses vous aideront à trouver le bon équilibre entre des placements visant la performance et d'autres offrant une plus grande sécurité.

4. Je définis ma stratégie

Vous avez défini votre objectif ? Vous connaissez votre horizon de placement ? Vous avez identifié votre profil de risque ?

Vous êtes maintenant prêt à construire un portefeuille d'investissement diversifié, adapté à votre situation.

5. Je définis mes préférences en matière de durabilité

Vous souhaitez que votre portefeuille reflète vos valeurs? Intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans vos choix d'investissement fait partie de vos priorités?

À la Banque Van Breda, la durabilité est une dimension essentielle de chaque solution d'investissement.

Que contient mon portefeuille diversifié?

Un portefeuille d'investissement diversifié comprend trois éléments :

- Une réserve de liquidités
- Des placements axés sur la protection
- Des placements axés sur le rendement

Les investisseurs prudents privilégient généralement la protection. Les investisseurs dynamiques recherchent davantage le rendement. Les profils neutres ou défensifs visent un équilibre entre ces deux composantes.

La répartition entre les placements orientés rendement et ceux visant à limiter les pertes en capital doit, avant tout, vous sembler juste.

C'est ce ressenti qui vous aidera à trouver votre équilibre personnel entre ces trois piliers – tant dans votre patrimoine privé que via votre société.

1. Une réserve de liquidités

Il s'agit de votre réserve financière disponible immédiatement, placée sur un compte d'épargne, pour faire face à des dépenses prévues ou imprévues. Sans aucun risque de perte en capital.

2. Des placements axés sur la protection

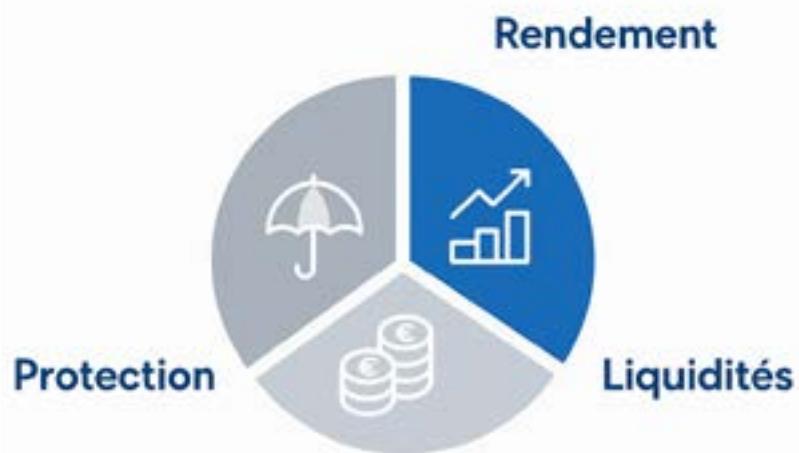
La composante « protection » a sa place dans la plupart des portefeuilles d'investissements. Optez pour des placements à capital garanti, répartis sur différentes échéances. Une combinaison de comptes à terme et de placements de type Branche 21 ou Branche 26 permet d'assurer cette diversification.

Ce type de placements n'offre pas le rendement le plus élevé, mais il procure de la sécurité : ils ne sont pas soumis aux fluctuations des marchés boursiers et permettent, à intervalles réguliers, des retraits pour couvrir des dépenses (in) attendues à venir.

3. Des placements axés sur le rendement

À long terme, les placements dynamiques offrent un potentiel de rendement plus élevé. Ils sont toutefois soumis aux fluctuations des marchés financiers, ce qui implique un risque plus important à court terme.

Ils exigent une vision à long terme et vous protègent contre l'érosion monétaire liée à l'inflation. Nous recommandons des fonds d'investissement sans garantie en capital.



Être bien préparé, c'est traverser les tempêtes avec ***plus de sérénité – en médecine comme en investissement.***

La vraie richesse, c'est la sérénité.

Rencontre avec le Dr Fabian Warzée, médecin spécialiste en médecine d'urgence, expert en traumatologie et spécialiste en médecine d'expertise et évaluation du dommage corporel. À travers son regard de clinicien, il nous livre une approche personnelle de l'investissement, façonnée par la rigueur de son métier, sa capacité à gérer l'imprévu et son désir de construire un avenir serein pour ses proches.

Une carrière médicale aux multiples facettes

Fabian Warzée : « Passionné par la médecine, j'ai débuté ma carrière en chirurgie, séduit par la précision du geste, avant de me tourner vers la médecine d'urgence, qui offre une vision globale du patient et une grande diversité de situations. J'ai développé des services hospitaliers, exploré différentes approches de l'urgence et, depuis quelques années, j'ai ajouté une nouvelle corde à mon arc : la médecine d'expertise, qui consiste à évaluer les dommages corporels après un accident. »

Je travaille également au SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) pour garder un lien direct avec la pratique clinique. J'enseigne aux infirmier·ères en soins intensifs et urgences, et j'encadre des courses cyclistes depuis plus de dix ans. Autant d'activités qui nourrissent ma passion et me permettent de l'exercer sous de multiples angles. »

Quel a été votre premier contact avec l'investissement ?

« Dès la fin de ma spécialisation, j'ai ressenti le besoin de structurer mes finances. J'avais entendu parler à la radio d'une banque dédiée aux professions libérales, et cela m'a tout de suite interpellé. En médecine, on

cherche le bon spécialiste pour chaque problème. Je pense que dans la vie, c'est pareil : il faut s'entourer de gens compétents dans leur domaine. J'ai donc choisi une banque privée qui comprenait mes besoins spécifiques, et je n'ai jamais changé depuis.

Ce choix n'était pas uniquement rationnel, il était aussi philosophique. Je voulais une relation de confiance, une vision à long terme, et non une gestion opportuniste. J'ai grandi avec cette banque, et elle m'a accompagné dans toutes les étapes de ma vie professionnelle et personnelle. »

Votre métier influence-t-il votre manière d'investir ?

« Oui, très clairement. En médecine d'urgence, on est confronté à l'imprévu en permanence. Il faut prendre des décisions rapides, mais réfléchies. Cette capacité à gérer le stress m'aide beaucoup dans ma vie d'investisseur. Quand les marchés chutent, je ne panique pas. Je sais que j'ai investi de manière intelligente et diversifiée. Je fais confiance à ma stratégie sur le long terme. »

Une journée aux urgences, c'est comme une journée en bourse : on ne sait jamais ce qui va arriver. Même si on a un plan, il peut être chamboulé à tout moment. Il faut rester adaptable, mais garder une ligne directrice. C'est cette rigueur, cette capacité à ajuster sans perdre le cap, qui me sert aussi dans mes choix financiers. »

Vous parlez de « risque calculé ». Pouvez-vous nous en dire plus ?

« C'est une notion centrale dans ma pratique médicale comme dans mes investissements. En médecine, on prend des risques techniques, mais toujours en les maîtrisant. C'est pareil en finance. Je ne cherche pas à faire +30 % en un mois avec une stratégie agressive. Je préfère une croissance stable, intergénérationnelle. »

Je suis père de famille, et ma philosophie est simple : je veux assurer l'avenir de mon épouse et de mes filles. Je ne prends pas de risques inconsidérés. Je prends des risques que je comprends, que je peux encadrer. C'est exactement comme dans mon métier : chaque acte technique est pesé, réfléchi, anticipé. »



Quelle est votre philosophie patrimoniale ?

« Je suis plutôt une fourmi qu'une cigale. J'ai 44 ans, et j'ai toujours pensé au lendemain. J'ai structuré ma pension, prévu les aléas, et surtout, j'ai voulu que mon épouse et mes filles puissent vivre confortablement quoi qu'il arrive. Ma femme et mes jumelles sont le moteur de ma vie. Je veux qu'elles puissent réaliser leurs projets sans contraintes.

La médecine est une passion, mais ma famille est ma priorité. J'ai toujours voulu que, si quelque chose m'arrive, elles puissent continuer à vivre sans bouleversement. L'investissement, pour moi, ce n'est pas qu'une quête de rendement, c'est également une quête de sécurité. »

Comment vivez-vous les incertitudes économiques actuelles ?

« Personnellement, je suis serein. La demande dans mes deux domaines – médecine d'urgence et expertise médicale – est énorme. Je pense avoir fait mes preuves. Ma seule crainte serait un problème de santé qui m'empêcherait d'être là pour mes proches. Mais je ne vis pas dans la peur. Je suis d'humeur positive, je fais des projets, je profite de la vie de manière raisonnable.



Je suis conscient que le contexte économique est instable, mais je crois en la résilience. J'ai toujours été prudent, j'ai diversifié mes placements, et je m'appuie sur des conseillers compétents. Je ne suis pas du genre à vérifier mes portefeuilles tous les jours. Je fais confiance à la stratégie, et je me concentre sur mon métier.»

Vous parlez aussi de votre rôle dans l'expertise médicale. Quel lien avec la gestion financière ?

« La médecine d'expertise m'a offert une autre vision de la santé : celle du dommage corporel, de la réparation, de l'évaluation. On y voit des vies bouleversées par un accident, des trajectoires familiales fragilisées.

Cela m'a profondément ancré dans l'idée que la santé n'a pas de prix, et que la prévoyance est essentielle. Être bien préparé, c'est traverser les tempêtes avec plus de sérénité – une leçon que j'applique aussi à ma vie financière.

Je me souviens d'un patient dont le dossier semblait simple. Il m'a confié qu'il ne se sentait pas bien depuis plusieurs mois. J'ai recommandé un scanner, et on a découvert une lésion grave. Ce n'est pas mon rôle de traiter en expertise, mais parfois, il faut réorienter. C'est

exactement comme en investissement : il faut savoir ajuster son plan, rester attentif aux signaux faibles, et ne jamais laisser les choses au hasard.»

Quel conseil donneriez-vous à un jeune médecin qui commence à investir ?

« Entourez-vous bien. Ne cherchez pas à tout faire seul. Comme en médecine, il faut savoir dire : "Je ne maîtrise pas, je vais demander l'avis d'un spécialiste." Et surtout, pensez sur le long terme. L'investissement, ce n'est pas une course, c'est un marathon. Il faut de la rigueur, de la patience, et une vision claire de ce que l'on veut transmettre.

Et surtout, ne vous laissez pas griser par les promesses de rendement. La vraie richesse, c'est la sérénité. C'est de savoir que, quoi qu'il arrive, vous avez un filet de sécurité. Et que vous pouvez vous concentrer sur ce qui compte vraiment : vos patients, vos proches, votre passion.»



Gardez le cap, même quand les marchés s'agitent, c'est la clé d'un rendement durable. ***Ne laissez pas les émotions dicter vos décisions.***

Restez fidèle à votre stratégie. Gardez le cap !

Tenir le cap est facile quand tout va bien. Mais lorsque les marchés chutent, que les taux sont bas, que les rendements déçoivent ou que des pertes apparaissent, les émotions comme la peur, la déception ou même la colère peuvent potentiellement surgir.

Dans ces périodes agitées, l'inquiétude grandit et la tentation de vendre ou d'acheter dans la précipitation devient plus forte. C'est précisément dans ces moments-là qu'il faut garder le cap et mettre ses émotions en veilleuse.

Ne vous laissez pas guider par vos émotions ou par des opportunités passagères. À long terme, rester fidèle à ses choix porte toujours ses fruits.

Un plan d'investissement peut vous y aider. En investissant de manière structurée, vous évitez les décisions dictées par la panique ou l'euphorie. Cela vous apporte de la sérénité... et protège votre portefeuille sur le long terme.

Les avantages d'un plan d'investissement

• Je développe une discipline d'épargne

Mettez chaque mois de côté un montant fixe à investir. Cette structure claire vous apporte de la sérénité. Grâce à un ordre permanent, vous épargnez automatiquement, sans devoir y penser à chaque fois.

Comparez un plan d'investissement au remboursement de votre crédit hypothécaire. Chaque mois, une somme est prélevée automatiquement de votre compte pour rembourser votre prêt. Et après plusieurs années, la maison vous appartient.

Avec un plan d'investissement, vous mettez de côté chaque mois un montant fixe. Vous ne construisez pas une maison, mais bien une réserve financière. Une liberté financière qui vous permettra, plus tard, de réaliser vos projets. Un capital complémentaire à votre pension légale. Et le jour où vos revenus professionnels s'arrêteront, vous continuerez à profiter de la vie grâce à cette réserve.

• Je capitalise mon rendement

Les bénéfices générés par votre placement génèrent à leur tour... de nouveaux bénéfices. C'est l'effet boule de neige : plus tôt vous commencez, plus votre capital a le temps de croître. Et plus vite il grandira. Dans ce domaine aussi, celui qui commence tôt est déjà plus rapidement gagnant.

• Je suis moins dépendant du climat financier

Investissez chaque mois un montant fixe. Parfois, vous investirez quand les marchés sont hauts, parfois quand ils sont plus bas. Au fil du temps, vous obtenez ainsi un prix moyen d'achat avantageux.

Et surtout, vous mettez vos émotions de côté. Cette petite voix qui vous pousse à acheter massivement lorsque les marchés montent et à tout vendre dès que ça va un peu moins bien... vous réduisez cette petite voix au silence.

Exemples

1. Vous réalisez un placement unique de 100 000 € à un rendement composé de 4 %.

Après 1 an : vous obtenez un rendement brut de 4 000 € pour un total intermédiaire de 104 000 €

Après 2 ans : vous obtenez un rendement brut de 4 160 € (sur 104 000 €) pour un total intermédiaire de 108 160 €

Et ainsi de suite, année après année.

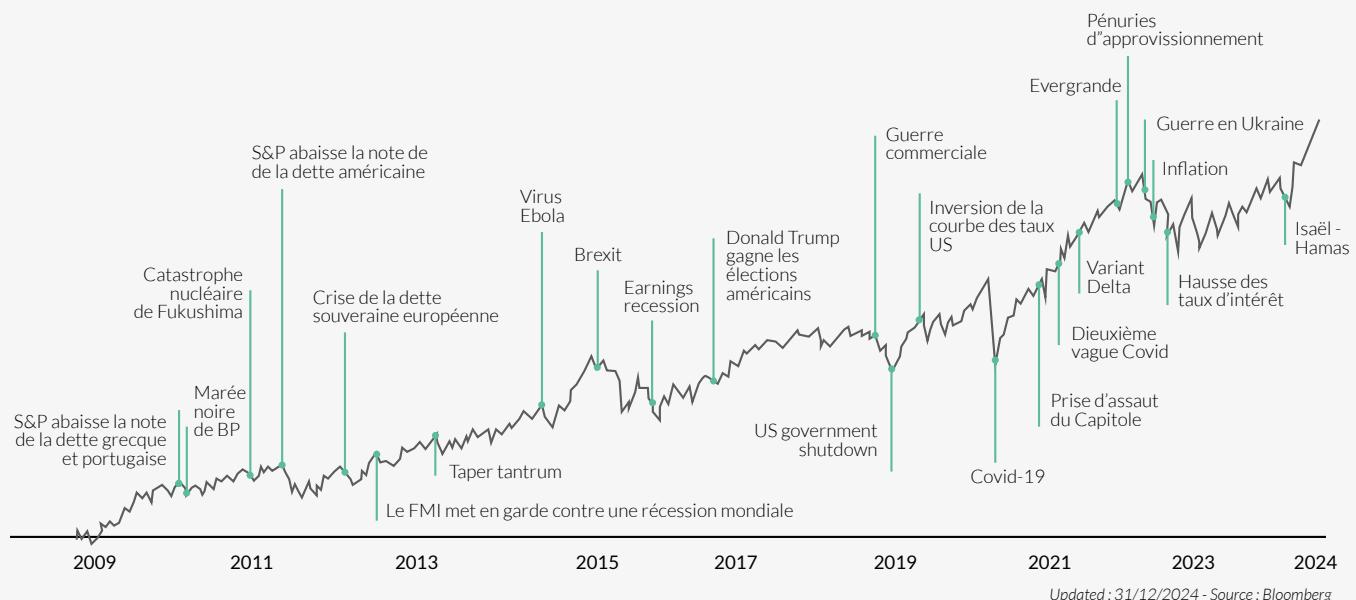
2. Vous faites un plan d'investissement alimenté par des apports automatiques de 1 000 € par mois.

La puissance des intérêts composés

Exemple d'apport automatique de 1 000 € par mois

1 000 € / m	Montant investi	1 %	2 %	3 %	4 %	5 %	7 %
5 ans	60 000	62 000	63 000	65 000	67 000	68 000	72 000
10 ans	120 000	126 000	133 000	140 000	148 000	156 000	174 000
15 ans	180 000	194 000	210 000	228 000	247 000	268 000	319 000
20 ans	240 000	266 000	295 000	329 000	368 000	413 000	524 000
25 ans	300 000	341 000	389 000	447 000	516 000	598 000	815 000
30 ans	360 000	420 000	494 000	584 000	696 000	836 000	1 227 000

La diversification : une méthode simple pour affronter un monde complexe.



Découvrez la vidéo !

Scannez ce code QR et retrouvez Coralie Casier, Senior Account Manager à la Banque Van Breda.

Elle vous explique de manière claire et dynamique pourquoi un portefeuille d'investissement diversifié est essentiel pour préserver votre sécurité financière,

même quand les marchés fluctuent.
Une interview filmée qui complète parfaitement les thèmes abordés dans ce magazine.



Notre approche en 5 étapes simples

1. Déterminez votre objectif

Que souhaitez-vous faire avec votre épargne ?
Maintenir votre niveau de vie après votre carrière ?
Aider vos enfants ? Développer votre entreprise ?
Une fois votre objectif clairement établi, vous pouvez planifier efficacement.

2. Déterminez votre horizon de placement

Quand souhaitez-vous atteindre cet objectif ? Combien de temps pouvez-vous vous passer du capital investi ? Votre horizon temporel détermine votre stratégie.

3. Déterminez votre appétence au risque

Quel niveau de perte temporaire pouvez-vous tolérer sans perdre le sommeil ? Quelles fluctuations accepteriez-vous ?

Votre profil de risque est essentiel pour définir votre approche.

4. Déterminez d'abord l'équilibre entre protection et rendement

Trouvez le bon équilibre entre placements sécurisés et placements à rendements plus élevés. Cette répartition doit vous sembler juste. Déterminez la formule idéale, à la fois en privé et en société.

5. Ensuite, misez sur l'épargne fiscalement avantageuse

Commencez par les formules fiscales : épargne-pension, PLCI, épargne à long terme, EIP et CPTI. Combinez-les en tenant compte de vos revenus privés et professionnels.

«En répartissant judicieusement vos échéances, vous investissez dans la tranquillité.»



L'objectif final de votre portefeuille diversifié ? La tranquillité financière.

Un portefeuille diversifié vous apporte la sérénité à plusieurs niveaux :

- Il est parfaitement adapté à votre profil de risque et à vos objectifs financiers.
- Il répartit vos investissements sur différentes classes d'actifs (actions, obligations...), réduisant ainsi le risque lié à une seule mauvaise performance.
- Les fonds dynamiques sont gérés par des experts qui surveillent de près les marchés et ajustent les investissements en conséquence. Vous n'avez pas à vous soucier de la gestion quotidienne.
- La partie «protection» vous offre une sécurité supplémentaire. Les taux évoluent rapidement. En répartissant vos investissements sur différentes échéances, vous êtes protégé contre les hausses et les baisses de taux, tout en conservant un rendement conforme au marché.



- À chaque échéance, vous décidez de réinvestir ou d'utiliser les fonds pour un autre objectif. Avoir plusieurs échéances par an augmente la disponibilité de votre argent sans sacrifier le rendement.
- Vous gagnez du temps : un portefeuille diversifié est idéal si vous souhaitez investir sans devoir tout gérer vous-même.
- Vous bénéficiez d'une vue claire sur la composition et les performances de votre portefeuille. Vous savez où va votre argent et comment il évolue.

« Les périodes
mouvementées font
partie du parcours,
même en matière
d'investissements.

*Avec le recul,
vous les verrez
sans doute d'un
œil plus serein. »*

Un bon placement, c'est
celui qui respecte à la fois
***mes objectifs et mon
tempérament.***

Les émotions font partie du jeu

Expert-comptable et associée au sein d'Agefi powered by Pia Group, Céline possède une vision unique de l'investissement : elle le vit à la fois comme professionnelle – en accompagnant ses clients dans leurs décisions financières – et comme investisseuse. Deux casquettes, deux perspectives, qui lui offrent une vision à 360° sur la façon dont les émotions influencent nos choix financiers.

Deux casquettes, deux perspectives

Céline Quevy : «En tant qu'expert-comptable, je conseille quotidiennement des clients sur la gestion de leur patrimoine, leurs placements, leurs investissements. Mais je suis aussi cliente de la Banque Van Breda. Cette double expérience me donne une vision globale : je connais les préoccupations d'un investisseur, mais aussi celles d'un conseiller. Je sais à quel point les émotions peuvent influencer les décisions financières... et combien il est important d'en tenir compte dans la stratégie d'investissement.»

Mon parcours et mes premières priorités

«J'ai commencé ma carrière en fiduciaire juste après mon bachelier en comptabilité. Je voulais entrer directement dans le vif du sujet, travailler, apprendre sur le terrain. En 2009, j'ai rejoint Agefi powered by Pia Group comme manager et, en 2012, je suis devenue associée après avoir obtenu mon titre d'expert-comptable. Les associés fondateurs m'ont fait confiance très tôt et m'ont offert une belle opportunité de carrière.

Au départ, mes investissements étaient concentrés sur l'immobilier. C'était ma priorité. Je pense que beaucoup d'entrepreneurs et de professionnels raisonnent ainsi : commencer par bâtir une base solide et tangible. Mais trop d'immobilier, c'est aussi beaucoup de gestion et de temps. J'ai donc décidé de diversifier. C'est grâce à des échanges avec mon réseau privé et mon frère que j'ai

découvert la Banque Van Breda et que j'y suis devenue cliente.»

Du sécuritaire à l'audacieux

«Mes premiers placements financiers étaient dans le volet protection : des dépôts à terme de 3, 6 ou 12 mois. C'était rassurant, concret. Puis, avec le temps, les moyens et la maturité, j'ai évolué en intégrant la partie rendement.

Je crois que la tolérance au risque change avec les années. Plus on est solide financièrement, plus on peut se permettre d'explorer des placements à plus fort rendement, même s'ils comportent davantage de volatilité. Aujourd'hui, je me définirais comme "audacieuse", là où j'étais plus prudente au début.»

Une confiance totale dans mon conseiller

«J'ai rencontré mon Account Manager, Frédéric Luypaert, lors d'un rendez-vous au bureau. Il m'a écoutée, a compris mes besoins et m'a proposé des placements adaptés à mon profil. Très vite, une relation de confiance s'est installée.

Nous avons mis en place un système d'investissements mensuels, qui permet d'adapter progressivement la stratégie. Cela donne de la flexibilité et une vraie sérénité : si la conjoncture change, on ajuste, sans tout remettre en question.»

Un épisode marquant

«Il y a quelque temps, j'ai décidé d'investir dans quelque chose de plus risqué. Trois jours plus tard, Donald Trump annonçait ses mesures douanières. Mon graphique de placements a plongé en quelques jours. C'est là que les émotions peuvent prendre le dessus : stress, peur, doute.



Mais je me suis rappelé un principe simple : investir, c'est du moyen ou long terme et trouver le juste équilibre entre partie sécurisée et plus dynamique en fonction de mes objectifs. Les marchés se redressent toujours. Les présentations et explications reçues par mon conseiller m'ont permis de relativiser. Je savais que les crises passées avaient été surmontées, et en effet, trois semaines plus tard, j'avais déjà récupéré la perte. »

Un duo gagnant : l'humain et le digital

« Parfois, c'est Frédéric qui m'appelle : "Votre placement arrive à échéance, que voulez-vous faire ? Je vous propose ceci ou cela." D'autres fois, c'est moi qui le contacte avec une rentrée de trésorerie. Les échanges sont simples et rapides. L'application bancaire complète parfaitement ce suivi : je peux consulter mes placements, signer des documents en ligne et obtenir une vue claire de mon portefeuille à tout moment.

Cette combinaison entre contact humain personnalisé et outils digitaux performants change tout. C'est rapide, fluide et adapté à nos vies bien remplies. »



Apprivoiser ses émotions

« Avec le recul, je vois que ma façon d'investir a beaucoup évolué. J'ai deux règles d'or :

1. Viser le long terme.
2. N'investir que l'argent dont je peux me passer, sans mettre en péril ma famille ou ce que j'ai construit.

Ces deux principes m'aident à garder mon sang-froid. Une perte temporaire ne me fait pas paniquer : tant qu'on n'a pas vendu, on n'a rien perdu.

La diversification liquidités-protection-rendement est aussi un allié précieux : ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier permet de traverser les périodes plus difficiles sans tout remettre en question. Et choisir des formules flexibles, comme des versements mensuels que l'on peut suspendre, c'est rassurant : en cas de coup dur, je peux stopper temporairement sans compromettre l'ensemble de ma stratégie patrimoniale. »

La confiance avant tout

« Pour moi, la Banque Van Breda, c'est avant tout une affaire de confiance. Confiance dans mon Account Manager, dans les placements proposés et dans la qualité du conseil.

Je sais que les émotions font partie du jeu. L'important est de les comprendre et de construire une stratégie qui les intègre. C'est cette approche — humaine, réfléchie et adaptée — qui me permet d'investir sereinement, aujourd'hui et pour demain. »

Banque Van MyPlan, votre patrimoine en un coup d'œil – aujourd'hui et demain

Vous gérez votre vie professionnelle et privée avec engagement et clairvoyance. Et si vous pouviez faire de même avec votre patrimoine ? Grâce à MyPlan, votre application bancaire vous offre une vue claire, complète et actualisée de votre situation financière.

En quelques clics, vous découvrez où vous en êtes aujourd'hui, ce que vous pourrez réaliser demain et comment atteindre vos objectifs en toute sérénité.

Investissements, biens immobiliers, crédits, patrimoine privé et professionnel : tout est rassemblé en un seul endroit, accessible à tout moment sur votre application MyPlan.

Et surtout, cette plate-forme vous aide à prendre les bonnes décisions, au bon moment, en toute sécurité.



Gérer votre avenir n'a jamais été aussi simple.

- Ai-je une vue d'ensemble de mon patrimoine total actuel (biens mobiliers + biens immobiliers) ?
- Quelles sont mes possibilités financières actuelles et futures ?
- Où en suis-je par rapport aux objectifs que je me suis fixés ?
- Quel sera mon capital à la retraite ?
- Quel revenu mensuel puis-je espérer obtenir grâce au capital investi ?

Où trouver MyPlan ?

Dans l'application VanBredaOnline.

Avec MyPlan dans notre application VanBredaOnline, vous pouvez dresser un état des lieux de votre situation financière, tant sur le plan professionnel que privé.



Les 6 atouts de Banque Van Breda MyPlan

1. Une vue d'ensemble de votre situation financière

Avec MyPlan, vous visualisez l'ensemble de votre patrimoine : vos investissements (même ceux réalisés dans d'autres banques), vos biens immobiliers, vos crédits.

La force de MyPlan ? Il tient compte à la fois de votre situation professionnelle et privée.

2. Disponible partout, tout le temps

MyPlan est intégré à votre application bancaire. Vous le trouvez en bas de l'écran d'accueil. Votre situation financière complète est toujours à portée de main.

3. Une vision pour aujourd'hui et pour demain

Vous savez ce que vous possédez aujourd'hui. Mais savez-vous ce qu'il vous faudra demain pour continuer à vivre sereinement ?

Grâce à MyPlan, vous simulez facilement et de manière réaliste l'impact de vos projets sur votre patrimoine.

4. Ne ratez aucune opportunité

MyPlan offre aussi à votre chargé de relations une vue d'ensemble. En visualisant votre patrimoine et vos objectifs, l'application identifie les pistes concrètes pour optimiser votre situation.

5. Simple et intuitif

Lors de la première utilisation, suivez simplement le parcours guidé. Vous pouvez ensuite modifier, ajouter ou supprimer des éléments à tout moment.

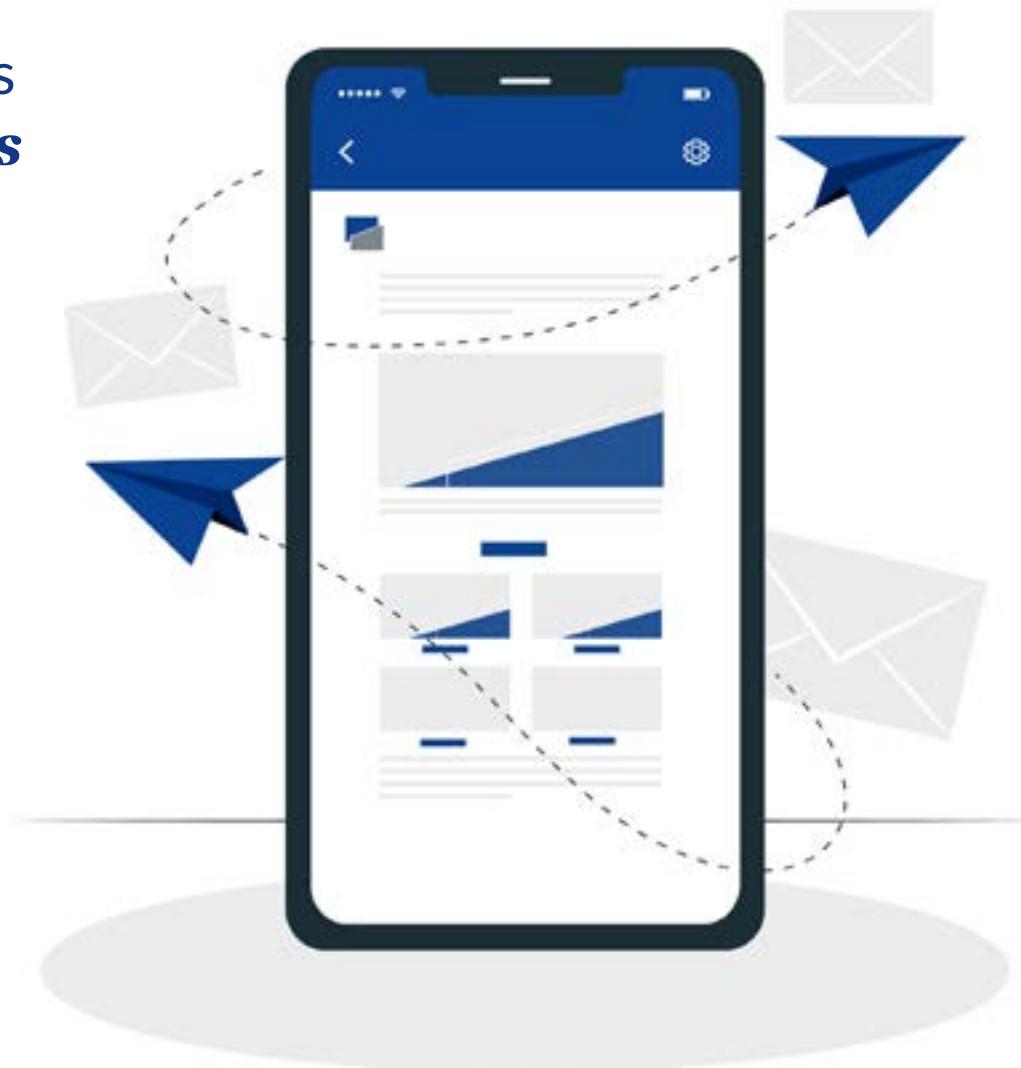
6. Un environnement sécurisé

La sécurité de vos données est notre priorité. L'application respecte les normes les plus strictes. Vous avez une vue claire de votre situation financière dans un environnement sécurisé.

Vous méritez plus d'informations

Abonnez-vous à notre newsletter dédiée aux entrepreneurs et professions libérales. Recevez des conseils pratiques, des infos pertinentes et des mises à jour personnalisées.

Inscrivez-vous en scannant le QR code ci-dessous.



Réservée aux entrepreneurs et aux professions libérales

La Banque J.Van Breda & C° respecte votre vie privée. Nous protégeons vos données personnelles de manière honnête et transparente, dans le respect de la réglementation. Vous trouverez notre déclaration de confidentialité sur à l'adresse www.bankvambreda.be. Vous y lirez comment et dans quel but la banque traite vos données personnelles et avec qui elle les partage. Vous pouvez accéder à vos données personnelles, les corriger ou les supprimer sur . Vous pouvez également demander qu'elles soient transférées à une autre institution financière. Si vous n'êtes pas d'accord avec la manière dont la banque traite vos données (par exemple à des fins de marketing direct), nous les modifierons pour vous. Pour toutes ces questions, veuillez envoyer un courriel à clientservice@bankvambreda.be ou utiliser le formulaire de contact à www.bankvambreda.be. Si vous ne recevez pas de réponse satisfaisante, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse compliance@bankvambreda.be. Vous voulez en savoir plus ou vous n'êtes pas d'accord avec la position de la banque ? Rendez-vous sur le site www.gegevensbeschermingsautoriteit.be